

## **Foire Aux Questions Coronavirus (Dernière mise à jour 10 avril 2020)**

### **Retrouvez les réponses à vos questions**

Cette FAQ est non-exhaustive. Pour toutes questions ou informations complémentaires, n'hésitez pas à nous les adresser par mail [infocoronavirus@chamonix.fr](mailto:infocoronavirus@chamonix.fr) ou par téléphone au 04 50 54 67 50

La permanence téléphonique Coronavirus (04 50 54 67 50) est ouverte

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 16h

Permanence téléphonique (04 50 54 03 06) pour Argentière:

- du mardi au vendredi de 9h30 à 16h30

[argentiere.mairie@chamonix.fr](mailto:argentiere.mairie@chamonix.fr)

(Du 4 au 13 avril, joignable uniquement par mail)

Besoin de soutien psychologique ? Un service gratuit est disponible. Contactez le CCAS au 04 50 53 92 16. Vous serez mis en relation avec des professionnels qui vous apporteront écoute et conseils.

Vous êtes victime de violences conjugales ? Parlez-en.

. Du lundi au samedi de 9h à 19h composez le 3919 géré par la Fédération Nationale Solidarité Femmes.

. La plateforme <https://arretonslesviolences.gouv.fr> permet de se connecter 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour échanger avec des policières, policiers et gendarmes spécialement formés aux violences conjugales.

. Au niveau local, le CCAS reste à votre écoute au 04 50 53 92 16.

Pour rappel: numéro national d'information sur le coronavirus  
0 800 130 000 (appel gratuit).

### **Déplacements**

- Où trouver les autorisations de déplacement dérogatoire ?

Elles sont en ligne, directement sur le site du gouvernement

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

- Faut-il imprimer les autorisations de déplacement ?

Vous pouvez les imprimer ou bien les reproduire à la main.

- Les contrôles sont-ils effectifs ?

Des contrôles sont en cours sur notre territoire. Veillez à toujours avoir votre autorisation de déplacement remplie (date ET heure) ainsi qu'une pièce d'identité et surtout, rappelez-vous de limiter vos sorties aux strictes nécessités, par citoyenneté, pour vous protéger et protéger les autres.

- Quelles sont les raisons jugées valables pour sortir ?

Les raisons valables pour sortir sont les déplacements entre votre domicile et votre lieu de travail (si celui-ci est indispensable et que le télétravail ne peut être envisagé), les déplacements pour effectuer des achats de première nécessité (courses, pharmacie...), les déplacements pour motif de santé, les déplacements pour motif familial impérieux et enfin les déplacements brefs, à proximité de chez vous, et liés à votre activité physique.

- Pour les déplacements liés à l'activité physique, quelles en sont les modalités ?

Pour ces déplacements, le gouvernement a donné des consignes précises: pas plus d'un kilomètre autour de votre domicile, pas plus d'une heure à l'extérieur et en UNE seule fois. Un dénivelé de 100m maximum est autorisé. Vous devez également sortir seul (sauf pour les personnes regroupées au même domicile) et ne pas pratiquer une activité sportive qui

risque de vous blesser afin de ne pas engorger les filières de soins. Les activités de montagne sont donc totalement interdites jusqu'à nouvel ordre. Les sports collectifs aussi. Il vous faut donc une attestation de déplacement dérogatoire par jour, datée et avec votre heure de sortie.

- Les transports dans la vallée de Chamonix sont-ils maintenus ?

Le Train Mont-Blanc Express n'est pas maintenu. Le service est suspendu jusqu'au 4 mai (info du 30 mars).

Les lignes Chamonix bus 1 et 2 le sont, à raison d'un bus par heure. Le Mulet est également maintenu (toutes les 20').

(<https://chamonix.montblanbus.com/fr/ligne-de-bus>)

Enfin, des lignes de bus régionales permettent aux derniers saisonniers et vacanciers de rejoindre le bas de vallée depuis la Gare routière. Depuis le lundi 23 mars, les usagers doivent réserver leur place la veille pour le lendemain au 04 50 78 05 33.

([http://www.sat-montblanc.com/.../782\\_telechargez\\_le\\_plan\\_de\\_t...](http://www.sat-montblanc.com/.../782_telechargez_le_plan_de_t...))

- Je suis saisonnier, est-ce que je peux rejoindre ma famille ?

Oui, et il est d'ailleurs conseillé de rejoindre au plus vite votre résidence principale ou votre famille proche. Pour vous déplacer, cochez "motif familial impérieux" sur votre autorisation de déplacement dérogatoire.

- Je suis résident secondaire à Chamonix, est-ce que je quitte ma résidence principale pour venir à Chamonix ?

Non, les mesures de confinement s'appliquant partout sur le territoire, il est totalement déconseillé de sortir de chez soi et de se déplacer. Il faut donc rester dans sa résidence principale, dans un souci de citoyenneté et de non-engorgement des filières de soins locales.

- Les Suisses et les Italiens ne peuvent pas venir en France dans leur résidence secondaire pour le WE ou vacances ou pour faire des courses. Seuls ceux qui ont un motif valable peuvent se déplacer sur le territoire français (travail qui le justifie par exemple). Les gendarmes verbalisent tous ceux qui n'ont pas de motif valable.

---

## Personnes âgées

- Comment se passe le confinement pour nos personnes âgées ?

Le centre communal d'action sociale (CCAS) appelle régulièrement les personnes de plus de 70 ans présentes sur notre commune. De plus, des organisations bénévoles, en collaboration avec les services municipaux, vont se relayer pour passer les voir, s'assurer que tout va bien, leur faire quelques courses et aller chercher leurs médicaments à la pharmacie. Les plus fragiles seront visitées et appelées en priorité.

- Je souhaite aider une personne âgée proche de chez moi et/ou je connais une personne âgée seule, comment l'aider ?

Vous pouvez l'aider tout d'abord en vérifiant qu'elle soit bien inscrite dans nos registres. Elle pourra ainsi bénéficier du passage régulier des associations et des militaires comme mentionné ci dessus. Pour cela, contactez le CCAS au 04 50 53 92 16. Ensuite, nous vous conseillons de maintenir un contact téléphonique régulier avec cette personne, de lui livrer ses courses tout en maintenant strictement les distances de sécurité... Autant de petites choses qui pourront lui rendre service sans pour autant la mettre en danger.

- Le portage des repas est-il maintenu ?

Oui le portage des repas est maintenu pour les bénéficiaires et les aînés de la salle de convivialité.

Le service de portage de repas à domicile pourra être déclenché pour de nouveaux

bénéficiaires dès que le besoin s'en fait sentir.

La cuisine centrale et trois équipes de livreurs sont mobilisés pour répondre aux besoins.

- Y a-t'il des possibilités de transports pour les personnes âgées ?
  - Les lignes de bus 1 et 2 fonctionnent à raison d'une navette par heure.
  - Le Mulet toutes les 20 minutes.
  - Un transport à la demande (pour les rendez-vous médicaux par exemple), est opérationnel depuis samedi 21, assuré par Chamonix Bus. Le service est mis en place du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h. Le transport est individuel, un seul passager à la fois. Il est assuré par un minibus accessible aux personnes à mobilité réduite. La demande de transport doit être faite 2h à l'avance par téléphone au 04 50 93 07 87 du lundi au vendredi et au 04 50 53 48 38 le samedi.

---

## Accueils d'enfants

- Un accueil d'enfants est-il organisé ?

Petite enfance

Les accueils des enfants en bas âge sont assurés tous les jours de la semaine (y compris samedi et dimanche) pour le personnel soignant, les pharmaciens, les aides à domicile et toute personne devant assurer une mission de service public afin d'en garantir la continuité. Il est nécessaire de se faire connaître auprès de la crèche au 04 50 53 92 15 et [petite.enfance@chamonix.fr](mailto:petite.enfance@chamonix.fr)

Enfants scolarisés

Les accueils des enfants habituellement scolarisés sont assurés pour le personnel soignant, les pharmaciens, les aides à domicile et toute personne devant assurer une mission de service public afin d'en garantir la continuité. Il est nécessaire de se faire connaître auprès des directeurs d'écoles qui centralisent les demandes et font le lien avec le service scolaire de la mairie. L'accueil peut également être réalisé sur demande les mercredi, samedi et dimanche.

Argentière 04 50 54 02 89

[ce.0740321X@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0740321X@ac-grenoble.fr)

Bossons 04 50 53 19 88

[ce.0740322Y@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0740322Y@ac-grenoble.fr)

Centre élémentaire 04 50 53 09 71

[ce.0740937S@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0740937S@ac-grenoble.fr)

Maternelle du centre 04 50 53 05 79

[ce.0740320W@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0740320W@ac-grenoble.fr)

Maternelle Balmat 04 50 53 23 46

[ce.0740805Y@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0740805Y@ac-grenoble.fr)

Élémentaire Balmat 04 50 53 07 06

[ce.0740325B@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0740325B@ac-grenoble.fr)

---

## Education / Jeunesse

France 4 ouvre son antenne à l'école !

Depuis lundi 23 mars, France 4 modifie toute sa programmation de journée pour diffuser en direct des cours dispensés par des professeurs de l'Education nationale.

Le planning des cours :

9h-10h pour les CP-CE1 : 30 min de lecture - 30 min de maths

10h-11h programmes ludo-éducatifs pour les pré-scolaires

13h30-14h C'est toujours pas sorcier notamment pour les 8-12 ans

14h-15h pour les collégiens : 30 min de français - 30 min de maths

15h-16h pour les lycéens (notamment les premières et les terminales) : 1h de Français, Maths, Histoire-Géo, Anglais ou Philo

16h-16h50 La maison Lumni pour les 8-12 ans et plus spécifiquement pour les CM1 - CM2

---

## **Socio-professionnels**

- Je suis salarié : les procédures de chômage partiel sont disponibles en ligne sur le site du ministère

<https://travail-emploi.gouv.fr/.../accompa.../activite-partielle>

- Je suis en profession libérale : un fonds de solidarité va être mis en place. Les modalités seront bientôt définies

- Soutien aux socio-professionnels:

Le gouvernement a mis en place un plan massif de soutien: report d'échéances fiscales et sociales, financement du chômage partiel, fonds national de solidarité, remise d'impôts, suspension de loyers, garantie de prêts, avances de trésorerie,... Vous en trouverez le détail sur le site [www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises](http://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises).

Un plan régional le complète et des mesures locales se mettent en place. Le conseil municipal du jeudi 9 avril a notamment délibéré sur des exonérations de redevances (terrasse, enseignes sur domaine public) et de loyers (pour les organismes locataires d'un bâtiment public). Pour vos demandes de renseignements : [infosoutiensociopros@ccvcmb.fr](mailto:infosoutiensociopros@ccvcmb.fr)

---

## **Gestion des déchets**

- Les déchetteries sont-elles ouvertes ?

La déchetterie du Closy est fermée.

La déchetterie de Bocher est ouverte, seulement aux professionnels et sur RDV au 06.22.04.54.54.

Nous comptons sur votre civisme pour ne pas faire de dépôt sauvage, notamment aux abords des moloks.

- Les déchets sont-ils toujours collectés ?

Oui la collecte des déchets est maintenue. Vous pouvez donc utiliser les moloks comme à l'habitude, tout en respectant les distances de sécurité et en vous lavant bien les mains.

COMMUNIQUE DU SITOM PMB DU 24 MARS 2020:

**DES PRÉCAUTIONS DOIVENT ÊTRE PRISES POUR LES PERSONNELS DE GESTION DES DÉCHETS**

Nous demandons aux personnes malades restant à leur domicile (celles qui ne sont pas hospitalisées) de :

1 - mettre vos masques, gants et mouchoirs dans un premier sac plastique,

2 - chasser l'air du sac (pour éviter qu'il éclate en cas d'écrasement),

3 - refermer soigneusement ce sac et le conserver 24 heures,

4 - placer le ensuite dans le sac poubelle destiné aux Ordures Ménagères (bac gris) afin d'assurer un double confinement.

Le coronavirus survit également un certain temps à la surface de matériaux (verre, plastiques et fer en particulier), d'où un risque pour les agents de collecte et de tri. Ni mouchoir, ni masque, ni gant dans le conteneur des Recyclables.

---

## Commerces et services publics

- La Poste de Chamonix est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, ainsi que le samedi de 9h à 12h.

La Poste des Houches est ouverte (depuis le 8 avril) les mercredi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30.

- Le marché de Chamonix est organisé le samedi 11 avril de 8h à 13h sur la Place du Mont Blanc: uniquement une dizaine de producteurs alimentaires.

- Quels commerces sont ouverts ?

Chamonix Centre

Super U Rue Vallot : 8h - 20h. Fermé le dimanche. 0450531250

Coopérative fruitière en Val d'Arly : lundi au vendredi 9h-13h/15h-19h - Samedi 9h-19h. Dimanche 9h-13h.

Carrefour Market : 9h -18h30. Dimanche 8h30 - 12h30

Petit Casino

Picard Surgelés

Le Refuge Payot

La Pharmacie des Alpes

La Pharmacie de la Vallée

La Pharmacie du Mont Blanc

Epicerie Organic

Boulangerie La Panière

Boulangerie Fournil Chamoniard

Boucherie Minié

Boulangerie Richard

Chalet 4810 ouvert à partir du jeudi 26/03 de 8h à 13h. Fermé lundi et mardi.

Bureau Service 10h-12h et 15h-17h.

Épicerie Rakuiki (A emporter) 11h-17h

Cham'dog Lundi 15h à 18h, du mardi au samedi 10h à 12h et 15h à 18h

Munchie de 18h à 21h du jeudi au dimanche

Pizzeria des Moulins (livraison entre 12h30 et 13h30 -> appel entre 10h et 11h30 + livraison entre 19h et 20h ou 20h30 et 21h30 -> appel entre 16h et 18h).

Comptoir du caviste en livraison 7/7 à domicile de 8h30 à 17h. 06 65 89 20 20

Jardinerie de Tacconnaz du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h ouverture le dimanche à venir. Livraison possible de fleurs.

Argentière

Super U : 8h - 19h. Fermé le dimanche

Boulangerie Le Fournil : 7h - 17h.

Épicerie Le Raccard : 9h - 12h / 16h - 19h. Fermé mardi, jeudi, dimanche après-midi.

Pharmacie d'Argentière: tous les jours de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30 sauf dimanche

Carrosserie Sylvestre du lundi au vendredi

Boulangerie l'Al'Pain : 2 cuissons par semaine, plus d'informations sur leur page Facebook

Les Pèlerins

La boucherie Simond : 8h30 - 12h30. Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

Le Super U express : avec un tout nouveau drive - Fermé le dimanche.

La pharmacie des Pèlerins : 08:30 - 12:15 / 14:30 - 19:15 - Fermé le dimanche. 0450531355.

La boulangerie, avec en dépôt le Dauphiné libéré - 7h - 13h / 15h - 19h30. Fermé mardi.

Les Praz

Epicerie des Praz

Tabac Presse du lundi au samedi  
Petit Social (viennoiserie et journal) en vente à emporter ouvert le dimanche.

Chamonix Sud  
Spar  
Boulangerie Le Fournil  
Pharmacie de l'Aiguille du midi  
Cham Bio

Les Houches  
Bio Market des Houches : 10h-12h / 16h30 - 18h30. Lundi au Vendredi.  
Super U des Houches : 8h30 - 18h30. Fermé le dimanche. Services Drive et livraison à domicile (se rapprocher directement de Super U pour + d'infos)  
Carrefour Contact des Houches : 8h-20h  
Pharmacie des Houches : 9h-12h / 14h30-19h30

Vallorcine  
Bureau tabac presse gaz ouvert de 7h à 9h et de 17h à 19h  
Epicerie  
Ferme de Vallorcine

---

## Divers

- Musées fermés, musées connectés !

Les musées de la Vallée de Chamonix vous proposent de (re)découvrir leurs oeuvres grâce à des vidéos et jeux mis en ligne gratuitement et à disposition de tous. Découvrez ces "musées numériques" en suivant les liens :

- Musée Alpin : <https://musee-alpin-chamonix.fr/.../musee-ferme-musee-connecte>
- Maison de la Mémoire et du Patrimoine : <https://fr-fr.facebook.com/maisonmemoireetpatrimoineJCouttet/>
- Musée Montagnard des Houches : <https://www.facebook.com/Musée-Montagnard-des-Houches-104929539582612/>

- Vous n'êtes pas très à l'aise avec le numérique ? Ce site vous apportera toute l'aide nécessaire pour réaliser vos démarches en ligne.

<https://solidarite-numerique.fr/>

Vous préférez en parler ? Appelez le 01 70 772 372. Un médiateur saura répondre à vos questions.

---

## Informations concernant les autres communes de la Vallée de Chamonix

Habitants de Servoz :  
Votre contact privilégié : 06 46 71 13 78  
Pour toute question technique urgente : 06 24 92 52 45

Habitants des Houches :  
- Permanence téléphonique pour la mairie : 06 86 31 78 74 du lundi au vendredi (9h30 à 12h et de 14h à 17h)  
- Permanence téléphonique pour le CCAS : 06 77 18 32 14 du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 9h30 à 12h

Habitants de Vallorcine:  
Contact mairie: 04 50 54 60 22 / [accueil.mairie.vallorcine@wanadoo.fr](mailto:accueil.mairie.vallorcine@wanadoo.fr)  
Pharmacie d'Argentière pour livraisons : 04 50 54 00 37